

Compte-rendu du Comité technique partenarial PEDT du 27 mai 2025 Inclusion, Handicap & Passerelles Éducatives

Synthèses des discussions menées par les différents groupes de travail. Ces restitutions visent à formaliser les constats clés, à identifier des idées d'action et à renforcer ou développer des partenariats pour améliorer l'inclusion et la continuité éducative, notamment pour les enfants à besoins particuliers.

1. Inclusion et Handicap

Mise en lumière de plusieurs **difficultés rencontrées** et des **propositions d'amélioration** concernant l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures éducatives et périscolaires :

1.1. Difficultés Rencontrées :

- **Manque de ressources et de compétences** : Les structures font face à un manque de personnel et de temps, un manque de connaissance des différentes pathologies et des compétences spécifiques nécessaires pour l'accueil. Les équipes peuvent manquer d'outils et éprouver des difficultés à se les approprier. Il existe un besoin de connaître le diagnostic ou, plus précisément, les besoins de l'enfant.
- **Barrières structurelles et comportementales** : Les locaux peuvent être inadaptés, et il existe des a priori, une peur du handicap, ainsi que le regard des autres (y compris des familles dans la ludothèque). Des problèmes sont relevés dans la restauration (bruit, hygiène) et pour l'ADJS (manque de moyens humains, aménagement de l'espace).
- **Défis liés aux familles** : Le déni de certaines familles est un obstacle. Les parents sont parfois perdus, ne trouvent pas de ressources et peuvent renoncer. La barrière de la langue est également citée. Il est parfois difficile de connaître ce qui est mis en place à la maison.
- **Ruptures de parcours et coordination** : L'IME ne peut pas répondre à toutes les demandes, entraînant des ruptures de parcours, parfois liées à l'absence de notification pour certains enfants. Il y a un manque de travail en partenariat et un besoin de faire vivre la coordination autour de l'enfant. La question de la poursuite après le collège sans formation adaptée est également soulevée.
- **Formation et culture commune** : Il est constaté un manque de formation et d'informations pour les professionnels, ainsi qu'un besoin de construire une culture collective commune entre les acteurs.

1.2. Constats Clés et Idées d'Action / Partenariats à Renforcer/Développer :

Proposition d'axes pour améliorer l'inclusion :

- **Formalisation des échanges et partage de connaissances :**
 - **Formaliser et ritualiser des rencontres** pour échanger sur les difficultés, les ressources, et mettre en commun les connaissances de chacun.
 - **Mettre en place une cellule de veille** 2 à 4 fois par an pour évoquer les situations et échanger des pratiques.
 - **Favoriser l'échange de pratiques.**
- **Visibilité des ressources et sensibilisation :**
 - **Donner de la visibilité sur les ressources existantes.**
 - **Rendre visible le réseau handicap EBER et le PRE** pour les identifier comme acteurs ressources.
 - **Sensibiliser les acteurs** (professionnels, familles, bénévoles) en donnant du sens. Des ateliers de sensibilisation pourraient être proposés

3 Points traités par la CTG EBER (convention territoriale globale Entre Bièvre et Rhône), le PEDT peut ainsi être un moyen de relayer les informations

- **Solliciter la ludothèque pour des jeux adaptés et donner de la visibilité aux permanences de PMI** comme lieux ressources.
- **Créer un glossaire, une cartographie et une ressource des partenaires.**
- **Renforcement des partenariats et rôle des familles :**
 - **Mettre en place une formation interprofessionnelle.** Une proposition de formation de l'IME ouverte au territoire est envisagée.
 - **Développer le partenariat autour de l'UEE** (Unité d'Enseignement Externalisée) avec un projet impliquant l'école, l'ACM et l'IME.
 - **Mettre en place un parent référent handicap** qui pourrait informer les autres parents sur les acteurs du réseau et favoriser le maillage.
 - **Travailler avec les parents** sur ce qui peut être fait ensemble et coordonner le parcours de l'enfant avec la famille.
 - **Mobiliser les familles** au maximum pour le partage d'expériences et inviter tous les acteurs aux équipes éducatives pour que les familles entrevoient le travail de maillage.
 - **S'appuyer sur l'équipe PMO** (si l'enfant en fait partie) comme facilitateur pour l'accompagnement.

2. Passerelles entre Structures

Etat des lieux de ce qui existe déjà et propositions des pistes pour renforcer ou créer de nouvelles passerelles afin d'assurer la continuité éducative.

2.1. Ce qui existe déjà (état des lieux) :

- **Continuité Éducative Générale** : Les passerelles entre l'école et la crèche, les assistantes maternelles et l'école, la crèche et le SEJ (Service Éducatif Jeunesse), l'école et la cantine, la crèche et la cantine, ainsi que l'école et le SEJ sont déjà en place.
- **Au sein du SEJ** : Il existe des passerelles entre les groupes d'âges du SEJ, avec notamment des rencontres entre la crèche et le SEJ tous les mercredis matin.
- **Passerelles spécifiques** :
 - Des **soirées ados en ludothèque** sont organisées.
 - Des **liens existent entre le CM2 et les collégiens**.
 - Un **lien entre le collège et l'école Messidor est établi pour préparer des accueils d'enfants à besoins particuliers**.
 - Des partenariats existent avec **ULIS et SEGPA**, et des liens sont établis avec quelques enseignants pour l'inclusion dans les classes.
 - Une **passerelle entre l'IME et l'ACM** (Accueil Collectif de Mineurs) est en cours de mise en place.

2.2. Ce qui pourrait être renforcé ou créé :

- **Formalisation et coordination** :
 - **Travailler sur un projet global des passerelles par le biais d'un écrit** compilant toutes les pratiques et fonctionnements selon les tranches d'âges, ou en utilisant une schématisation (facilitateur graphique, carte mentale) pour plus de lisibilité. Ceci permettrait de formaliser le "manque de trace" actuel.
 - **Créer des passerelles entre adultes** avant de créer des passerelles pour les enfants, en favorisant le maillage et l'interconnaissance entre tous les acteurs.
 - **Informar les familles** des passerelles proposées, quelle que soit la structure.
- **Actions spécifiques par niveau** :
 - **Grande Section ↔ CP ↔ ALSH** : Inviter les référents aux passerelles entre classes de GS et CP.
 - **CM2 ↔ 6e ↔ ALSH** : Respecter le rythme des enfants et échanger sur les fonctionnements pour identifier les différences et adapter si besoin. Échange entre enseignants de CM et 6ème.
- **Impliquer davantage le SEJ et l'école** :
 - **Associer l'école et le SEJ lors des passerelles inter-classes** afin que les enfants n'ayant jamais fréquenté l'accueil collectif puissent repérer un acteur de l'animation.

- **Amélioration de la qualité et développement des partenariats :**
 - **Gagner en qualité et poursuivre les partenariats existants.**
 - **Développer la pair-aidance.**
 - **Débattre pour ne plus se battre :** utiliser cette approche tout au long de l'année.
 - Envisager une **mesure alternative à l'exclusion.**

- **Autres pistes :**
 - Mettre l'accent sur la **montée en compétence des professionnels.**
 - Noter le **manque de temps interprofessionnel** et la nécessité de renforcer le **lien avec le périscolaire.**

En synthèse, le comité technique fait un état des lieux détaillé des initiatives existantes en matière de continuité éducative et de passerelles, tout en identifiant de nombreux défis persistants liés à l'inclusion et au handicap. Il propose des solutions concrètes centrées sur la collaboration, la formation, la visibilité des ressources et une meilleure coordination des parcours pour les enfants.